



Demande d'indemnisation pour travaux empêchant mon activité profe

Par **Gaëlle**, le **01/03/2011** à **13:32**

Bonjour,

Depuis ce matin et par un simple papier déposé dans ma boîte aux lettres ce matin également, la rue dans laquelle se trouve mon local commercial est fermée à la circulation pour travaux de voiries. Je ne peux plus disposer de mon parking professionnel, ni des places réservées à la clientèle des commerces de la rue. De plus, recevant mes clients pour des cours particuliers ou du soutien scolaire, je me retrouve avec une moto pompe juste devant la porte ainsi qu'une machine qui doit "casser" la route. Dans ces conditions, je ne suis même pas certaine de pouvoir assurer mon travail et cela pour une période de 15 jours.

J'ai contacté mon assurance auto-entrepreneur multirisque pour faire une demande d'indemnisation mais je ne suis couverte qu'en cas d'erreur de ma part et non l'inverse, ils ne peuvent donc rien entreprendre.

Que puis-je faire ? Ai-je la possibilité de faire une demande d'indemnisation seule avec preuves du préjudice (films, photos) ?

Je dois avoir les coordonnées de l'entreprise mise en cause dans la journée.

Merci par avance de vos conseils.